

Collège **Saint-Martin**

11 rue du Temple - 85490 BENET • Tél. 02 51 00 90 71
accueil@collegesaintmartin-benet.fr

**2023
2024**





ARTISAN MAÇON
NEUF & RÉNOVATION

Gandouin
Maçonnerie

Façade - couverture - carrelage

15 rue Saint Pient - 85420 MAILLÉ
Tél. 02 51 87 07 18
gandouin.maconnerie@orange.fr

Crédit Mutuel

Océan

7 rue de la Combe - 85490 BENET
02 51 00 91 38 (Appel non surtaxé)



À Oulmes & Benet,
Distributeurs
Automatiques

7/7
24h/24

Produits fermiers
100% locaux
en libre-service

contact@lescasiersfermiers.fr



www.lescasiersfermiers.fr - 06 07 51 33 01



DONNEZ VIE A VOS PROJETS DE
VOYAGES
SCOLAIRES & EDUCATIFS

www.espace-europ.com

02 51 24 08 24
Rejoignez-nous




Menuiserie Joly

ESCALIER CHARPENTE
FENETRES CLOISONS SECHES

Tél : 06.73.70.42.14 - jolysarl@orange.fr
85, rue des Groles - 85420 RIVES D'AUTISE

MENUISERIE ÉBÉNISTERIE

ATELIER DE FABRICATION

DECOTIGNIE

4 ROUTE DE BOUILLÉ - 85420 LIEZ
TÉL./FAX 02 51 00 82 57 - AFDECOTIGNIE@GMAIL.COM

Intermarché
SUPER

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

2 RUE DE LA GARE - BENET

☎ 02 51 87 31 89 intermarche.benet@orange.fr



SERVICE DRIVE 24/24

HORAIRES D'OUVERTURE
du lundi au samedi
9h - 19h30
le dimanche
9h - 12h15



Bienvenue



Cédric GUIGNARD,
chef d'établissement

Sommaire

- **Le collège, ses associations et ses projets**
.....pages 1 à 13
- **Bien apprendre avec plaisir et réussite**
.....pages 14 à 15
- **Les classes**
..... pages 16 à 21
- **Les parcours et activités**
.....pages 22 à 29
- **Album souvenir**
.....pages 30 à 36

Dans le Sud Est Vendée à BENET, le collège Saint Martin est un établissement catholique d'enseignement sous contrat d'association avec l'Etat qui propose un projet éducatif libre, fondé sur la personne humaine, faisant de l'autre son prochain, c'est-à-dire celui dont on se rend proche. **Vous souhaiter la bienvenue, c'est agir dans le cœur de ce projet et de ce qui se vit au collège, c'est...**

Accueillir chaque jeune, d'école publique ou privée d'origine, habitant en Vendée ou dans un département limitrophe, et dont **la famille** souhaite partager notre projet éducatif..

Prendre en compte le parcours de chaque élève en primaire pour assurer la continuité et la progressivité de ses apprentissages en sixième.

Permettre à chaque jeune, quel que soit son niveau scolaire, de donner le meilleur de lui-même dans ses apprentissages, et ainsi assurer la maîtrise des savoirs fondamentaux de tous les élèves tout en permettant à ceux qui sont demandeurs d'apprendre vers l'excellence.

Etre attentif à chaque jeune, prendre le temps de parler avec lui, l'écouter, pour construire pas à pas et nouer ensemble une relation qui sans démagogie, soit en même temps une relation de vraie fraternité.

Offrir à tous un cadre éducatif stable, sécurisant et source de repères, un cadre qui offre une situation et une direction dans laquelle chaque jeune peut s'épanouir.

Inviter chaque jeune à participer à des projets communs, et ainsi donner à tous le goût du vivre et du faire ensemble.

Espérer en chaque jeune et le convaincre de son intelligence et de sa beauté. Poser sur lui un regard bienveillant et confiant pour lui donner envie de grandir et apprendre en confiance, envie de s'engager dans la société et se projeter dans l'espérance.

Nos jeunes sont formidables ! Mettons en lumière leurs atouts pour les accompagner dans leur construction et leur donner envie de grandir. Bonne lecture de cette plaquette à la rencontre de ces jeunes !

■ Pour s'inscrire

S'adresser au secrétariat du collège.

Pour la rentrée de septembre, les inscriptions se font principalement en janvier-février. Les inscriptions sont prises en tenant compte de l'ordre de réception des demandes et suite à un temps de rencontre avec le chef d'établissement. Le collège Saint Martin accueille les élèves issus du réseau des établissements privés ou publics de Vendée ou d'autres départements, sans distinction.

■ La contribution familiale

Comme pour tous les établissements privés, une partie des frais n'est pas couverte par l'Etat et reste à la charge des familles. Afin de permettre des projets ambitieux et garantir le maintien d'une cotisation de base accessible pour toutes les familles, 4 paliers de cotisation sont proposés au choix de chaque famille.

Pour l'année scolaire 2023-2024 (10 mois), ces paliers sont :

• **Base** : 45 €/ mois • **Soutien projet** : 47 €/mois • **Soutien projet +** : 50 €/mois • **Soutien projet ++** : 440 € + don

Se rajoutent des dépenses au choix des familles :

Demi-pension annuelle : 695 € soit 69,50 € /mois • **voyage** : (en fonction de la destination)...

■ Les aides financières

Les familles des élèves peuvent bénéficier des bourses nationales des collèges en fonction de leurs revenus.

De manière ponctuelle, certaines familles peuvent demander à bénéficier du **fond social (cantine ou collège).**

Le collège propose aussi depuis la rentrée 2019 une aide au transport scolaire suivant la situation des familles.

Enfin, **les services du Conseil Départemental peuvent venir au secours des familles** en grande difficulté financière.

Dans chacun des cas, il est essentiel de bien informer l'établissement pour élaborer ensemble les solutions à mettre en œuvre. L'accueil de tous ceux qui adhèrent au projet éducatif de l'établissement est une priorité.

■ **Les fournitures scolaires** Le collège propose en fin d'année scolaire des commandes groupées, qui permettent aux familles de réduire le coût de la rentrée.

Horaires

■ Accueil des élèves

Le collège est ouvert du lundi au vendredi de 07h45 jusqu'à 17h30 et le mercredi à 13h00

■ Secrétariat

Il est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 (sauf le mercredi)

Contact

■ Téléphone :

02 51 00 90 71

■ Courriel :

accueil@collegesaintmartin-benet.fr

■ Site :

<http://collegesaintmartin-benet.fr/>



Un établissement catholique d'enseignement



Le collège Saint Martin est, comme tout établissement, un lieu d'éducation et de formation. De plus, en tant qu'établissement catholique, il a aussi pour mission de faire vivre l'Évangile au quotidien, c'est à dire d'aider les jeunes à vivre dans l'amour et le respect de l'autre, de les aider à se construire et à grandir humainement et spirituellement.

■ **Au quotidien, nous voulons :**

Agir

- Respecter les autres
- Rendre service
- S'engager dans des projets de solidarité

Aider à l'acquisition d'une culture religieuse

- Découvrir les grandes religions
- Approfondir la spécificité de la religion chrétienne

Former aux Valeurs Humaines

- Aider l'élève à se donner des repères de vie structurants
- Aider l'élève à mieux se connaître
- Aider l'élève à découvrir sa grandeur, ses talents... à sa vie

Permettre d'approfondir la foi

- Permettre à chaque jeune qui le souhaite de découvrir et d'approfondir sa Foi chrétienne
- Répondre aux questions qui se posent

Célébrer

- Vivre des temps forts
- Se retrouver pour exprimer sa foi
- Rejoindre la vie de la communauté

Des informations sur
<http://www.paroisse-benet.fr/>
■ **rubrique Collège**

La vie scolaire



Une équipe

Une équipe composée d'une responsable de Vie Scolaire et cinq surveillantes en étroite collaboration avec l'équipe enseignante. Nous voulons donner un cadre éducatif stable, sécurisant et source de repères (projet éducatif)

Nos missions

Nous participons à l'apprentissage de la socialisation des jeunes à l'intérieur du collège et nous les aidons à mieux comprendre les règles de vie en communauté.



Permettre un suivi régulier du solde de points aux élèves et aux parents

Permettre à l'élève de récupérer les points dans les matières où il en a perdu

Réussir à vivre et à étudier ensemble

Les études

Les élèves ont des temps d'études afin de s'avancer dans leur travail personnel sous la surveillance d'un adulte. Ces études sont obligatoires et s'inscrivent dans leur emploi du temps. Pendant ce temps, les élèves peuvent bénéficier du soutien scolaire ou d'aide personnalisée au travail.

Etude du soir : Nous proposons une étude surveillée de 17h à 18h du lundi au jeudi.

Un système : Le Permis à Points

Fort de son succès auprès des élèves, des parents et de l'équipe éducative, le permis à points est reconduit chaque année...

L'élève débute l'année scolaire avec un capital de **20 points**.

Son comportement et son travail donnent lieu à des pertes et des gains de points dans le cadre des règles fixées dans le règlement intérieur de l'établissement.

Permettre un dialogue entre les professeurs, les élèves, la vie scolaire et le chef d'établissement

Permettre de rendre l'élève responsable de son comportement et de son travail

Objectifs du système

Permettre à l'élève de considérer l'importance et les conséquences des actes portés

La restauration



■ Vivre ensemble à la cantine

Lieu d'enseignement et d'apprentissage, notre restaurant scolaire « Saint Anne » est aussi un lieu de vie dans lequel chaque élève doit se sentir en confiance et **apprendre à vivre avec les autres dans le respect mutuel, à devenir un consommateur responsable, capable de faire des choix et de participer à la vie sociale.**



■ Des repas « faits maison »

Les enfants mangent à la cantine Sainte Anne où officient, Céline, cheffe de cuisine, et sa brigade Sylvie, Annie, Nathalie, Laetitia et Mélanie. Elles ont à cœur chaque jour de préparer un repas sain et équilibré.

Une nouvelle organisation, avec un renfort de personnel, est mise en place depuis la rentrée 2022 suite à l'expérience des années Covid, qui permet de bien prendre le temps d'accompagner chaque élève le temps du repas

■ L'équilibre alimentaire

Une attention particulière est apportée à l'équilibre alimentaire des menus proposés aux enfants et à la qualité. Nous leur expliquons les grands principes de la nutrition afin de les amener à être capable d'élaborer un menu équilibré (les 3 repas de la journée et le goûter). Nous voulons leur apprendre à manger sainement, équilibré et suffisamment à chaque repas.

■ Le temps du repas, un bon moment !

L'ambiance du repas est réfléchi de façon à créer un climat favorable au restaurant scolaire permettant de manger calmement (fond musical et décoration) et de manière équilibrée.

Nous voulons offrir et partager un moment de détente agréable et chaleureux avant le retour en classe autour du plaisir.

■ Des repas à thème

Des repas à thème sont organisés régulièrement ; il s'agit de mettre les aliments en valeur, de proposer et découvrir de nouvelles saveurs.

Cela nous permet de leur faire déguster des repas par "nos semaines du goût personnalisées" tout le long de l'année scolaire.





Oser, apprendre, innover et se projeter

Nous avons à cœur de manifester à notre jeunesse notre confiance en l'avenir et d'assurer nos jeunes de notre capacité à pouvoir agir sur le cours des choses en proposant **un présent agréable et un futur désirable**. Aussi, nous attachons plus que jamais une grande importance à la relation à l'élève et au climat scolaire : **Apprendre et grandir, c'est se projeter vers l'avenir ! Pour bien s'élancer, il faut des bases solides, des repères sur lesquels on peut compter, un présent dans lequel on se sent bien !**

Une rentrée 2023 sous le signe de la sérénité !

Le 4 septembre 2023, les 329 élèves du collège ont pu faire leur rentrée avec l'ensemble des membres de l'équipe éducative au complet. Les élèves de 6ème ont débuté l'année par une journée qui leur était dédiée puis le lendemain, tous les élèves ont fait leur rentrée, et nous voici lancés tous ensemble pour cette année 2023-2024 ! Les 6^{èmes} ont bénéficié dès la mi-septembre d'une journée d'intégration à MERVENT puis tous les élèves ont partagé une grande journée de cross le 12 octobre. L'année démarre bien, avec les petits écarts de la vie d'adolescents !, mais dans une ambiance sereine et sécurisée qui constitue la base pour se sentir bien, tant pour apprendre que pour prendre plaisir dans la vie en société.

Simplicité, cadre, proximité et confiance

Un présent dans lequel on se sent bien ! C'est déjà un présent que l'on comprend et dans lequel on a des repères !

Aussi, nous avons à cœur dans nos projets avec les élèves et les familles de faire vivre la culture de notre établissement, suivant 4 principes : simplicité, cadre, proximité et confiance : un contact téléphonique pour échanger sur la situation d'un élève plutôt qu'un message de notification électronique, le maintien d'une communication aux familles pour tous les sujets importants sous format papier remis au jeune qui reste au centre des projets qui le concerne, une évaluation avec notes et compétences, une vie scolaire très accessible tant pour les élèves que pour les parents, un mode transmission des cours en cas d'absence

combinant navette papier (binôme d'élève pour se transmettre les photocopies, ...) et cahier de texte numérique...

Méthode de préoccupation partagée et lutte contre le harcèlement

Début janvier 2024, un groupe d'enseignants et personnels de vie scolaire se forme à la méthode de préoccupation partagée et au traitement des situations d'intimidation de façon à soutenir la victime et à intervenir auprès des intimidateurs. Le travail d'écoute active et de remise en relation positive auprès des élèves est au cœur de cette méthode, et il prend en compte chacun amenant à poser des mots sur ce qui est ressenti, sur ce qui est vécu, sur ce qui est fait et ce que l'on veut construire ensemble ensuite.

Comprendre, prévenir, agir

Cette lutte contre le harcèlement sous toutes ses formes s'inscrit dans un plan d'action global que nous mettons en œuvre dans le cadre du plan boussole conçu par le réseau de l'Enseignement Catholique.



Partager des moments forts ensemble !

Dans toute notre culture d'établissement, nous voulons maintenir avec nos élèves des moments forts de partage, à l'intérieur de l'établissement ou en sorties scolaires qui sont un moyen d'apprendre autrement !

Journée d'intégration des élèves de 6^{ème} à MERVENT, sortie 5^{ème} au château de TALMONT SAINT HILAIRE, fête de la science 4^{ème}, visite lycée 3^{ème}, élection du conseil municipal des jeunes de Benet, actions de solidarité et temps fort d'EHS de Noël le 22 décembre 2023... nous poursuivons l'organisation de temps forts qui le sont d'autant plus en cette période !

Tous en voyages scolaires en mars et avril 2024

Le collège organise depuis de nombreuses années le départ en voyage de tous ses élèves en mars ! C'est un projet majeur qui mobilise toute la communauté éducative – professeurs, personnels de vie scolaire, élèves, parents – et qui permet aux élèves d'expérimenter la vie en collectivité et de découvrir de nouveaux horizons !

6^{ème} : Voyage océan sur la côte vendéenne à LONGEVILLE SUR MER

5^{ème} : Voyage montagne dans les Alpes à LA CHAPPELLE D'ABONDANCE

4^{ème} : Voyage linguistique en Angleterre à LONDRES

3^{ème} : Voyage linguistique en Espagne VALENCE ou en Allemagne à FRANCFORT.

Samedi 27 janvier 2024 :

Portes ouvertes du collège !

Le samedi matin 27 janvier, de 09h30 à 13h00, nous serons heureux de vous accueillir pour visiter nos locaux, rencontrer les membres de l'équipe éducative, vivre un moment convivial, et prendre le temps d'accueillir chaque jeune. Vous retrouverez toutes les informations vous présentant cet événement sur notre site internet www.collegesaintmartin-benet.fr !





Le **P**rojet éducatif



Dans le Sud Vendée, à BENET, le **collège Saint Martin** propose un projet éducatif libre, fondé sur l'Évangile, le charisme des Missionnaires de la Plaine et de Sainte Thérèse et le projet éducatif diocésain. Inscrit dans la démarche de réenchantement de l'école initiée en 2015 par le secrétariat général de l'Enseignement Catholique, ce projet est porté et partagé par tous ceux qui participent à la vie du collège et à l'éducation de ses jeunes : Parents, Enseignants, Personnels, Responsables et Membres des associations du collège (OGEC - APEL - AS). Il exprime ce que nous voulons « **vivre avec** » et « **construire pour** » les jeunes que nous accueillons, dans une cohérence entre ce qui se vit au collège et ce que nous voulons leur apprendre.

■ **Vivre ensemble une relation de fraternité,**

Dans la convivialité, nous voulons valoriser les liens qui nous unissent, pour partager ensemble des moments forts, dans une relation de vraie fraternité, qui permet à chaque personne de se sentir comprise, reconnue et utile.



■ **Pour apprendre à faire de l'autre son prochain.**

Nous voulons apprendre à nos élèves les compétences relationnelles, les attitudes et les savoirs qui leur permettront d'être ouverts à l'autre et de s'en rendre proche.

■ **Eduquer dans la confiance et l'espérance,**

Dans notre perception chrétienne de l'Homme, confiants dans l'avenir et les possibilités de réussite de chacun, nous croyons que chaque jeune peut grandir et progresser.



■ **Pour éduquer à la confiance et l'espérance.**

Nous voulons donner envie de grandir et d'apprendre aux jeunes en donnant aux savoirs un horizon d'humanité. Nous voulons leur donner confiance en leur capacité d'agir sur le réel et les mettre en posture d'accueil des appels qui peuvent leur être faits.

■ Donner un cadre et des repères,

Dans un monde aux évolutions rapides, nous voulons donner un cadre éducatif stable, sécurisant et source de repères pour les jeunes, un cadre qui donne aux enfants une direction et une situation dans laquelle ils peuvent s'épanouir.



■ Pour apprendre à vivre en homme libre et responsable.

Nous voulons accompagner chaque jeune pour lui permettre de donner le meilleur de lui-même, d'être autonome et maîtriser les compétences apprises, de prendre le temps de l'intériorité et ainsi pouvoir faire des choix librement et de façon responsable.



Les orientations de ce PROJET ÉDUCATIF sont traduites en objectifs et pistes d'actions dans le projet d'établissement 2019-2023 du collège St Martin.

■ Partager le goût du projet commun,

Dans la joie de l'Évangile, nous croyons en la force de l'investissement collectif, qui permet à chacun de se sentir reconnu dans sa personne comme dans sa contribution à une dynamique partagée par tous.



■ Pour donner le goût du « faire ensemble ».

Nous voulons transmettre aux jeunes la culture de l'engagement, de la responsabilité, de la fidélité à une mission confiée, le goût de la participation au travail collaboratif et aux projets collectifs.

À BENET, promulgué et annoncé à la communauté éducative du collège Saint Martin le 1^{er} avril 2016,

Les associations du collège

Cette année encore, la communauté éducative du collège Saint Martin met en œuvre de nombreux projets, qui permettent de montrer aux jeunes toute la force de l'investissement collectif et de leur transmettre la culture de l'engagement.

La base d'un établissement scolaire privé est associative et donc participative ! Les projets sont portés par les associations du collège - l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique), l'APEL (Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre), l'AS (Association Sportive), le foyer socio-éducatif - et ils sont menés ensemble par la direction, les professeurs, les personnels de vie scolaire, les parents, les élèves et les bénévoles.

Faire vivre le Nous, c'est permettre à chacun de prendre part au projet collectif, d'être considéré dans ce qu'il peut apporter. C'est ainsi, sur cette base associative, que nous faisons vivre notre projet éducatif et que nous appliquons les réformes et orientations du ministère de l'éducation nationale. **C'est aussi ainsi, que chaque famille qu'elle ait scolarisé son enfant dans une école publique ou privée peut prendre part à la vie d'établissement.**

Vous pouvez suivre la vie de la communauté éducative sur notre site internet :

www.collegesaintmartin-benet.fr,

et venir en découvrir les réalisations lors de nos portes ouvertes le **samedi 27 janvier 2024**.

(Organisation adaptée au contexte sanitaire et précisée sur le site internet du collège).

■ L'OGEC

2022 : RENOVATION DU POLE ADMINISTRATIF ET DE VIE SCOLAIRE

Après la mise aux normes accessibilité et une extension en 2015 puis la rénovation en 2018-2019 de 6 salles de classe, le collège se lance en 2022-2023 dans un grand chantier de rénovation de son pôle administratif et de vie scolaire, siège historique du collège situé dans la maison de la famille Saint Martin.

Après la mise aux normes accessibilité et une extension en 2015 puis la rénovation en 2018-2019 de 6 salles de classe, le collège se lance en 2022-2023 dans un grand chantier de rénovation de son pôle administratif et de vie scolaire, siège historique du collège situé dans la maison de la famille Saint Martin.

Au programme, une réhabilitation complète de ce bâtiment et une extension avec un CDI et une salle multimédia modernes, des espaces plus spacieux permettant la concertation et le dialogue, en groupe (APEL, OGEC, conseils de classe, conseil d'établissement) ou de façon personnalisée (rencontre parents-professeurs, discussion avec un ou plusieurs élèves...). Ce projet comprend aussi le financement de l'acquisition d'un bien contigu à l'établissement.

Le chantier a commencé en octobre 2022 avec une installation dans les nouveaux locaux prévue en mars 2024.

Ce projet ambitieux et résolu tourné vers l'avenir est d'un montant de 929 000 euros !

Aidez-nous à tenir le cap de projets immobiliers novateurs au service des élèves, aujourd'hui et demain :

Dons défiscalisés au FADEC 85

(lien sur le site internet du collège Saint Martin).

Bureau de l'OGEC

Président : Pierre VRINAT
Trésorière : Sandrine BAZANTE
Secrétaire : Philippe DULAIS



■ L'APEL mène aussi de nombreux projets au service des élèves et de leurs parents

L'association des parents d'élèves du collège Saint-Martin a pour objectifs de rassembler, représenter, informer les familles au sein du collège, et d'organiser des manifestations contribuant au financement de projets éducatifs. Le conseil d'administration est composé de treize membres actifs. Quasiment la moitié des familles sont adhérentes de l'APEL.

L'Apel propose un ensemble de services pour répondre aux interrogations en matière de scolarité et d'éducation. Vous pourrez retrouver :

- Le magazine famille&Education
- Le service information et conseil aux familles
- Le réseau d'animation pastorale
- Les rencontres parents-école



L'Apel a de nombreux projets cette année pour les élèves du collège et leurs parents :

- Accompagnement des parents correspondants présents aux conseils de classe ;
- Accueil de l'auteure Hélène Kerillis pour les 6^{ème}, ateliers « bouquet de compétences » pour les 4^{ème}, chèques cadeaux pour récompenser les élèves en fin d'année scolaire ;
- Conférence à destination des parents ;
- Opérations de financement des voyages scolaires (vente de chocolats de Noël, organisation du bal du collège).

Les opérations menées permettent de financer une partie des transports des voyages scolaires.

Le bureau

Présidente :
BIROCHEAU Marie-Laure

Trésorière :
MORIN Bénédicte

Secrétaire :
MASSEROT Franck



L'Association Sportive

L'Association Sportive (AS) du collège Saint Martin a pour but de former des jeunes épanouis, responsables et performants à travers la pratique sportive.

Tous les mercredis après midi, les élèves volontaires peuvent venir pratiquer différentes activités sportives avec des objectifs différents :

- Pour le plaisir d'être ensemble, de vivre des moments forts,
- Pour découvrir de nouvelles activités physiques et sportives,
- Pour s'entraîner et se dépasser en compétition,
- Pour se former à être juge ou arbitre...

Les mois de septembre et octobre sont consacrés aux activités de pleine nature (VTT et Cross).

Durant la période hivernale, les activités de salle telles que le Tennis de table, le Badminton ainsi que le Futsal prennent le relais.

Au printemps, les élèves peuvent poursuivre avec l'athlétisme et le VTT.

Cette année encore, les enseignants du collège ambitionnent que leurs élèves accèdent au niveau régional voire national dans les différentes activités proposées afin de vivre des expériences uniques gravées à jamais dans les mémoires des jeunes.

En 2022 2023, 120 élèves ont participé aux activités proposées par l'Association Sportive le mercredi après-midi. Nos élèves ont participé à différents championnats départementaux et régionaux (Tennis de table, Badminton, Athlétisme). Nos athlètes se sont bien distingués et ils se sont qualifiés aux championnats de France d'athlétisme à Lens. L'équipe benjamine termine 3^{ème}. **L'équipe EPS félicite tous les membres de l'AS pour leur investissement tout au long de l'année scolaire.**



■ Espace de lecture, de recherches et d'apprentissage, le CDI est un lieu pédagogique à part entière.

Il est placé sous la responsabilité du professeur documentaliste qui assure quatre missions : accueillir les élèves, les former à la recherche documentaire, gérer le fonctionnement du centre de ressources et contribuer à l'ouverture de l'établissement sur l'extérieur.

Dans le cadre de ces missions, différentes séances pédagogiques et animations sont proposées aux collégiens tout au long de leur scolarité. Voici quelques exemples en images...



Séances, cours et animations

lecture : Prix marque-pages en 6^e,
Prix Vendée'lire en 5^e/4^e et comité
de lecture Vendée'lire en 3^e.



**Participation au Festival de Cinéma
« Rêves de Court »** 3^e édition avec
l'atelier Cinémartin.



**En 6^e, rencontre avec
M^{me} Hélène Kérillis,**
auteure de littérature
jeunesse (avec le soutien
de l'APEL Saint-Martin).

**Concours, quiz, lectures
au pied du sapin, journée
Harry Potter, Semaine de la
Presse, Escape game sur le
dictionnaire, spectacles et
activités en partenariat avec la
Bibliothèque Gabriel Delaunay
et Le Transfo de Benet...**





Bien apprendre avec plaisir et réussite



Le collège Saint Martin fait des **CHOIX FORTS**, qui traduisent concrètement les orientations de son projet éducatif pour permettre à chaque élève de bien apprendre et d'être épanoui.



■ Un cadre de vie scolaire structuré :

présence obligatoire des élèves de 8h30 à 16h50
(sauf mercredi 12h30)

■ Des programmes suivis, complets, approfondis qui donnent aux élèves les moyens de réussir leurs examens et leur orientation scolaire.

Un accompagnement de chaque élève dans son parcours :

- Approfondissement français 6^{ème},
- Intervention d'un maître spécialisé en 6^{ème} pour les élèves en difficulté : dispositif coup de pouce !
- Option Langues et Cultures Européennes 4^{ème} - 3^{ème},
- Accompagnement au Choix à l'Orienteation 3^{ème},
- Accompagnement personnalisé de la sixième à la troisième en petits groupes d'apprentissage pour s'adapter à chaque élève et permettre la différenciation,
- "Accompagnement +" en 4^{ème} pour un groupe d'élèves sélectionnés.

■ Une pédagogie fondée sur la bienveillance et l'exigence.

■ Voyages scolaires pour tous chaque année.

■ Le travail personnel de l'élève est mis au cœur des apprentissages :

- Heures de devoirs faits hebdomadaires pour chaque classe, étude du soir facultative.

■ Des compétences adaptées au monde actuel

- Maîtrise approfondie des langues vivantes
- Apprentissage du travail en équipe
- Développement soutenu des compétences numériques

Charte du travail personnel de l'élève

■ « Apprendre à vivre en homme libre et responsable.

Nous voulons accompagner chaque jeune pour lui permettre de donner le meilleur de lui-même, d'être autonome et maîtriser les compétences apprises, »

Extrait de l'axe 3 du projet éducatif du collège Saint Martin

Le travail personnel de l'élève est décisif pour la réussite de ses apprentissages et de sa scolarité. Il est d'abord développé dans la classe. Les leçons, exercices et travaux écrits qui sont donnés sous la forme de devoirs en dehors de la classe prolongent le travail fait en classe.

L'articulation entre le travail personnel des élèves en classe et hors la classe est la condition de son efficacité. Cette articulation implique de considérer le jeune dans tous les lieux et moments de ses apprentissages. Cela suppose une pleine implication de l'élève dans ses apprentissages et une mobilisation solidaire de l'ensemble des membres de la communauté éducative : Parents, enseignants, surveillants, bénévoles d'associations, élèves.

■ Membres de l'équipe éducative, nous nous engageons à :

- Noter clairement les devoirs au tableau et sur le cahier de texte numérique.
- Planifier l'échéance du travail demandé en fonction de sa difficulté et de sa nature. Limiter le nombre d'évaluations de fin de séquence dans une journée à 3.
- Faire un retour sous différentes formes du travail demandé en classe.
- Encourager chaque élève à faire de son mieux et valoriser ses efforts.
- Organiser en classe des temps de coordination des travaux de groupe qui peuvent être demandés.

■ Élève, je m'engage à :

- Noter correctement le travail dans mon agenda.
- M'organiser : avoir le matériel, relire la leçon pour le cours, s'avancer dans le travail, respecter les échéances.
- Bien faire le travail en respectant les consignes, en faisant de mon mieux et en sollicitant l'aide d'un adulte si besoin.
- Faire soigneusement mon travail : écriture, propreté, présentation.
- Utiliser un maximum les temps d'étude obligatoires pour faire mon travail : revoir une leçon, faire des exercices, apprendre, lire, préparer une évaluation, mettre à jour les cahiers, s'avancer.



■ Parents de l'élève, nous nous engageons à :

- Vérifier le travail personnel de notre enfant régulièrement. L'accompagner dans son travail sans le faire à sa place.
- Être exigeants et bienveillants : s'intéresser au travail de notre enfant, le féliciter, l'encourager à faire de son mieux et valoriser ses efforts.
- Le parcours de notre enfant est unique et nous adaptons notre accompagnement à lui.
- Nous rendre disponibles si besoin et veiller à créer un environnement propice au travail : ambiance, lieu, rythme de travail.
- Inciter notre enfant à faire son travail dans toutes les matières sans en négliger aucune.

L'entrée en sixième est un moment important dans la scolarité d'un enfant. Il va devoir **s'intégrer** dans un nouvel environnement scolaire, apprendre à **gérer de manière autonome** son emploi du temps, **s'adapter à la façon de travailler** et aux attentes de plusieurs enseignants et devenir plus responsable.

Différentes actions sont mises en place chaque année afin d'assurer la liaison école-collège et d'aider ces jeunes à vivre sereinement ce moment clé de leur scolarité :

- **Tous les élèves de CM2** désireux de connaître le collège **sont invités à venir passer une journée** dans l'établissement au cours du 3^e trimestre. Ils peuvent alors découvrir le déroulement d'une journée de collégien avec ses matières, ses salles de classe et ses enseignants différents. Ils se familiarisent également avec les lieux de détente, le restaurant scolaire, le personnel d'encadrement et leurs futurs camarades.
- **Le jour de la rentrée, seuls les élèves de 6^{ème} sont accueillis au collège.** Ils passent la journée avec leur professeur principal et leurs camarades de classe : ils apprennent à se connaître et découvrent leur salle, leur emploi du temps, l'organisation du collège... Cette journée particulière basée sur l'échange et le défi va favoriser **« la cohésion du groupe classe »** et permettre à chacun de **« se familiariser avec son environnement »**.
- **Au mois de septembre, tous les élèves de 6^{ème} se retrouvent pour une journée d'intégration à la base de loisirs de Mervent** afin de participer à différentes activités sportives et permettre à chacun de partager des moments forts. Répartis en groupes, ils peuvent s'initier au tir à l'arc, à l'escalade, au canoé et à la course d'orientation. Cette journée permet aux élèves de découvrir de nouvelles activités et d'apprendre à vivre ensemble.

La classe de 6^{ème} fait partie du cycle 3, cycle de consolidation. Ce cycle relie les deux dernières années de l'école et la première année du collège. Il vise à renforcer les apprentissages fondamentaux et permettre une meilleure transition entre les différentes écoles privées et publiques et le collège.

A leur entrée au collège, certains élèves ont des acquis fragiles, d'autres souhaitent approfondir leurs savoirs et savoir-faire. Afin de tenir compte des spécificités de chacun, des temps d'accompagnement personnalisé sont mis en place, à raison de trois heures par semaine. Ils ont pour objectifs d'aider les élèves à devenir des collégiens autonomes avec des **méthodes de travail** mais aussi de **consolider et d'accroître leurs compétences et leurs connaissances.**





Travailler en lien avec les programmes scolaires dans un contexte différent du Collège.

Dans le cadre des Projets d'Activités Éducatives, les élèves de sixième du Collège Saint Martin de Benet partent depuis quelques années sur la côte vendéenne dans le but de s'épanouir au sein d'une collectivité, d'apprendre à vivre dans le respect de l'autre et de travailler en lien avec les programmes scolaires sur des lieux différents du contexte habituel.

Lors de cette escapade de trois jours, les élèves découvrent la côte et la ville de la Tranche-sur-Mer sous la forme d'un jeu de piste à vélo. Ils participent aussi à une course d'orientation afin d'être sensibilisé sur l'environnement. Ils se baladent dans la forêt domaniale de Longeville-sur-Mer dans le but de découvrir les caractéristiques d'une dune. Ils participent à une partie de pêche à pied afin de mieux connaître l'estran. Ils créent des œuvres lors de l'activité Land Art à l'aide de matériaux trouvés sur la plage ou dans la forêt. Et enfin, ils s'initient au char à voile.

Les élèves de 6^{ème} partiront du 19 au 21 mars 2024 sur la côte vendéenne.





S'engager dans le cycle 4 et ses nouveaux apprentissages

L'année de cinquième ouvre le cycle 4 au cours duquel chaque collégien approfondit ses connaissances et réfléchit à ses centres d'intérêt, ses points d'appui et ceux qu'il doit perfectionner pour se projeter peu à peu vers le type d'études qu'il envisage de suivre. Dans cette optique, des professionnels viendront cette année présenter leur métier. De plus, les jeunes effectueront des recherches sur une profession qui les intéresse pendant le temps de vie de classe assuré par leur professeur principal. Ce temps hebdomadaire sera aussi l'occasion de préparer le passage de l'Attestation de Sécurité Routière niveau 1.

• Apprendre à travailler en groupe

Lors du travail de groupe, les élèves travaillent dans des groupes de deux à cinq sur une tâche, de façon responsable et collaborative en équipe. Le travail de groupe développe particulièrement les compétences sociales, mais poursuit également l'objectif d'intensifier l'apprentissage disciplinaire.

Ce travail de groupe fait l'objet d'un investissement singulier des élèves en 5^{ème}. C'est aussi un moyen d'apprendre à mieux se connaître, et c'est en se confrontant à l'autre que l'on va à la rencontre de soi-même !

Ce travail de groupe est aussi un fabuleux moyen d'expérimenter combien « **à plusieurs, on est plus fort** », et qu'**1+1 ne font pas 2 mais bien plus ; l'énergie ne s'additionne pas, elle se multiplie !**

• Deux nouvelles disciplines

1 - Physique chimie (1.5/semaine)

2 - LV2 : allemand ou espagnol

P.A.E. 5^{ème}

Les élèves de 5^{ème} se rendront à la chapelle d'Abondance à Vars dans les Hautes Alpes du 17 mars au 25 mars 2024 pour découvrir les sports et les métiers du secteur de la montagne. Ce voyage sera l'occasion pour les élèves de découvrir et de vivre dans un environnement inhabituel.

A travers différentes activités, ils pourront apprécier :

Différents corps de métiers propres à la montagne : Guide de haute montagne, Moniteur de ski, Musher

Les pratiques sportives : Initiation au ski par des moniteurs diplômés, Randonnée raquette au cours de laquelle ils pourront découvrir la faune et la flore de la montagne. Une information sur les dangers de la montagne et la prévention des risques leur sera proposée. Balade en chiens de traîneau.





Former un élève curieux, ouvert, responsable et autonome.

En classe de 4^{ème}, les collégiens poursuivent leur cheminement vers la culture, l'ouverture, la responsabilité et l'autonomie.

Le collège aide les jeunes à acquérir et développer leur curiosité, en variant les apprentissages et les expériences.

Quels sont les moments forts qui jalonnent cette année ?

- **Le séjour en Grande Bretagne, une mise en situation** : être confronté à une autre civilisation fait grandir et permet de pratiquer ce qu'on a étudié en classe. L'apprentissage d'une langue étrangère prend alors tout son sens.
- **La formation au PSC1** (Prévention et Secours Civique de niveau 1), un pas supplémentaire pour faire des jeunes d'aujourd'hui des adultes responsables et leur permettre de devenir des citoyens acteurs de la sécurité civile.
- **Le parcours avenir poursuivi** pour donner aux collégiens des outils pour affiner leurs connaissances, leur permettre de faire des choix d'orientation réfléchis quand le moment sera venu. Parmi les expériences enrichissantes, on peut citer l'atelier sur les intelligences multiples proposé par l'APEL et la découverte de métiers grâce à des exposés en heure de vie de classe.



P.A.E. 4^{ème}

SCHOOL TRIP TO ENGLAND

Le prochain séjour linguistique en Grande-Bretagne proposé à tous les élèves de 4^e du collège se déroulera du 17 au 22 mars 2024.

Accompagnés de leurs professeurs, ils se rendront outre-Manche en empruntant Le Shuttle.

Diverses visites à caractère culturel, historique ou sportif sont au programme : une journée dans le centre de Londres pour découvrir les monuments emblématiques de la capitale, le château de Windsor, la ville de Canterbury et la cathédrale, le British Museum, le stade d'Arsenal.

A ces visites, s'ajouteront une initiation au cricket ainsi que des découvertes culinaires : Cream Tea et Fish & Chips.

Les collégiens seront hébergés en famille d'accueil dans la banlieue de Londres et le retour s'effectuera en ferry.

Ce séjour linguistique sera pour les élèves l'occasion de vivre une expérience enrichissante alliant la pratique de la langue anglaise et la découverte de la culture britannique.

Valider le cycle 4 et franchir un seuil ...

Les objectifs de la classe de troisième sont :

- Aider l'élève à préciser son projet personnel et à le préparer à une filière d'études.
- Aider l'élève à valider le socle commun et réussir son brevet.

Le projet personnel de l'élève :

L'année est jalonnée de moments forts pour l'orientation : visite d'un lycée, entretien personnalisé d'orientation, choix d'orientation, décision d'orientation et d'affectation dans un établissement scolaire.

L'entretien personnalisé d'orientation

Pendant l'année, vous aurez l'occasion de vous entretenir avec votre professeur principal pour parler de votre parcours de formation et d'insertion. Vous y évoquerez, avec vos parents, vos projets d'études pour l'après-3^e, et étudierez les moyens de les mettre en œuvre.

La séquence d'observation en milieu professionnel

En 3^e, tous les élèves passent 5 jours en milieu professionnel dans le cadre d'une séquence d'observation. Une occasion de découvrir le monde du travail et de compléter les activités menées dans le cadre du PARCOURS AVENIR.

Cette séquence d'observation donnera lieu à la rédaction d'un rapport.

Le brevet des collèges 800 points (épreuves écrites, épreuve orale et contrôle continu) :

4 épreuves écrites

- Français 3h (100pts)
- Mathématiques 2h (100pts)
- Histoire géographie EMC 2h (50pts)
- SVT/ Physique-chimie / Technologie 1h (50pts)

1 épreuve orale

Les élèves présentent un projet mené au cours du cycle 4 (EPI, Parcours) 15mn (100pts)

Le contrôle continu

Chacun des 8 champs d'apprentissage du socle commun apporte un nombre de points à l'élève, arrêté lors du conseil de classe du 3^e trimestre de la classe de 3^e : 400 points

Le vendredi 13 octobre 2023, les diplômes du brevet sont remis aux lauréats dans une ambiance festive !

DNB 2023 : 98,7 % d'admis !

86 % de mention

**Félicitations
aux élèves de 3^{èmes} !**





■ Découvrir l'Allemagne :

Échange scolaire avec le collège-lycée Taunusgymnasium de Königstein près de Francfort

Apprendre à vivre ensemble dans l'Union Européenne est l'objectif de notre échange scolaire. Depuis 20 ans, les élèves germanistes de troisième sont accueillis dans les familles allemandes et reçoivent ensuite leurs correspondants.

La vie au sein d'une famille permet aux jeunes Français d'éprouver et de perfectionner leur connaissance de la langue allemande. C'est aussi l'opportunité de découvrir une autre culture et un autre rythme de vie. Ce voyage est une occasion de visiter Francfort, et se laisser charmer par la vallée du Rhin.

Des souvenirs inoubliables ! Cet échange scolaire engage les jeunes à être curieux et respectueux des différences culturelles. C'est une étape importante vers la construction de futurs citoyens ouverts, actifs et profondément européens.



■ PAE Espagne

C'est dans la troisième ville d'Espagne, Valence, que les élèves de troisième vont passer la semaine du 13 au 19 avril 2024.

Ce séjour, très attendu et préparé par les élèves, sera l'occasion de développer des compétences culturelles et linguistiques. Les élèves seront en effet hébergés dans des familles d'accueil auprès desquelles ils communiqueront en espagnol et découvriront de façon concrète le rythme de vie et certaines traditions, notamment culinaires.

D'autre part, les journées seront consacrées à la découverte de la ville et ses environs. Après un passage par Barcelone et sa célèbre Sagrada Familia, nous visiterons la ville de Valence et nous découvrirons le marais de l'Albufera avec ses rizières mais aussi des champs d'agrumes. Les grottes de Sant Josep ainsi que l'incontournable et immense Cité des sciences et l'Océanographique sont également au programme.

Ce dernier voyage scolaire devrait être un moment fort de la scolarité de nos jeunes.



■ Objectifs du parcours :

Ce parcours « Avenir » doit permettre à chaque élève de la classe de 6^e à la classe de Terminale de :

- Comprendre le monde économique et professionnel ainsi que la diversité des métiers et des formations ;
- Développer son sens de l'engagement et de l'initiative ;
- Élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnel.



■ Exemples d'actions mises en place au collège Saint Martin :

Quelques spécificités du Cycle 3 :

6^{ème}

- Travailler sur ses goûts, ses centres d'intérêts
- Rencontre d'un écrivain

Quelques spécificités du Cycle 4 :

5^{ème}

- Découverte des métiers du théâtre et du cinéma
- Découverte des métiers de la montagne.

4^{ème}

- Initiation des intelligences multiples (APEL)
- Exposé sur un métier.

3^{ème}

- Journée d'immersion en lycée.
- Stage d'observation en entreprise
- 1/2 heure par semaine d'accompagnement à l'orientation avec le professeur principal
- Participation au forum d'orientation EC85 à Luçon
- EPI "découvrir le monde du travail".

■ Quelques spécificités du Parcours Avenir :

- Un ancrage disciplinaire défini en lien avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et les programmes du collège.
- Une individualisation du parcours pour chaque élève en fonction de ses besoins.
- Une finalité qui va au-delà de la préparation des choix d'orientation en fin de troisième et vise l'acquisition d'une culture économique et professionnelle.

Le parcours citoyen



Les collégiens prennent part au « parcours citoyen » qui s'articule de l'école primaire à la terminale. Ce dispositif a pour but d'apprendre les valeurs de la République de manière progressive. Il s'appuie sur l'Enseignement Moral et Civique (EMC) et la vie de classe où l'élection des délégués est vécue comme un moment fort de l'année scolaire dans tous les niveaux.

Ce parcours éducatif doit permettre de mieux comprendre le principe de laïcité, les règles et les valeurs qui nous font vivre ensemble. Nous proposons pour cela des actions solidaires (bol de riz, opération orange, Banque alimentaire...) qui permettent aussi de favoriser la participation des élèves à la vie de leur établissement aujourd'hui et de la société demain.

Prévention routière

Les élèves de 5^{ème} et de 3^{ème} passent les épreuves d'attestation de sécurité routière (ASSR1 et ASSR2) préparées par leurs professeurs principaux. Ces attestations sont nécessaires pour pouvoir rouler en cyclomoteur et passer le permis de conduire.

Le Conseil Départemental des jeunes

Tous les deux ans, les élèves de 5^{ème} et 4^{ème} élisent leur conseiller des jeunes et s'initient ainsi à l'exercice d'une citoyenneté active.

Jules GUERIN a été élu conseiller départemental des jeunes 85 en octobre 2022.

Cette année, les élèves de 6^{ème} ont été sollicités pour participer au Conseil Municipal des Jeunes de la commune de BENET. L'objectif est de faire entendre la voix des jeunes fréquentant les établissements scolaires de BENET et de les faire participer à la vie démocratique communale.

Plusieurs candidats se sont présentés au collège et ils ont mené leur campagne en élaborant des affiches.

Tous les élèves de 6^{ème} se sont déplacés en mairie le jeudi 19 octobre 2023 pour élire leurs représentants.



Le parcours éducatif de santé

■ Le parcours éducatif de santé est là pour sensibiliser les élèves aux dangers qui les entourent et pour leur faire découvrir le fonctionnement de leur corps. L'objectif principal étant de faire en sorte que chacun ait conscience des capacités de son organisme et de la nécessité de l'entretenir sans l'user précocement.

Au Collège Saint Martin, ce ne sont pas uniquement l'EPS (développement et amélioration des capacités motrices) et les SVT (les grandes fonctions du corps humain) qui participent au cheminement des élèves sur ce parcours. Tout un ensemble de matières participe de son apprentissage comme l'éducation musicale avec l'objectif de préserver sa voix, son audition, mais aussi la physique et la chimie avec les produits chimiques et les dangers électriques. Les langues vivantes, les temps de vie de classe avec le professeur principal, l'Education Humaine et Spirituelle mais aussi les temps de PAE peuvent être également l'occasion pour les élèves d'apprendre et vivre des notions essentielles à leur vie actuelle et future.

Deux moments clés pour cette année :

- la formation au PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1) pour tous les élèves de quatrième.
- un EPI (EPS/SVT) basé sur une alimentation pour bien courir où les élèves devront préparer leurs repas pour réaliser une course de demi-fond, préparer leurs séquences d'échauffement et de préparation à la course et rechercher des informations sur les dangers du surentraînement (blessures) et le dopage.

Ces différents moments s'inscrivent dans un parcours qui chemine de la sixième à la troisième, dont la maxime pourrait s'écrire :

« Notre corps, nous n'en avons qu'un, il faut en prendre soin ».



Le parcours d'éducation artistique et culturelle

■ Le parcours d'éducation artistique et culturelle s'inscrit dans le projet global de la formation de l'élève.

Il s'organise autour de pratiques variées : apprentissage en classe, connaissances permettant l'acquisition de repères culturels, rencontres avec des artistes et des œuvres, pratiques individuelles et collectives dans différents domaines artistiques.

Ce parcours a pour but d'éveiller la curiosité et la sensibilité de l'élève face à la création artistique, et face aux grandes œuvres du patrimoine. L'élève sera ainsi amené à développer sa faculté de juger et son esprit critique.

L'art et la culture constituent le cœur de matières comme l'art plastique et l'éducation musicale. Des sorties culturelles illustrent les connaissances acquises en classe (visites de musées, spectacles musicaux...)

Les autres disciplines contribuent aussi à former un citoyen ouvert, curieux et désireux de s'enrichir. Les voyages scolaires à l'étranger, outre le maniement de la langue, sont l'occasion de découvrir d'autres civilisations. L'EPS travaille les arts du spectacle vivant. Le français aborde les grandes œuvres littéraires de notre patrimoine. L'histoire-géographie présente des civilisations et des cultures différentes...



C'est donc tout au long du collège, et dans le cadre de toutes les disciplines que l'élève constitue son propre parcours, l'enrichissant continuellement, et de façon de plus en plus autonome.

Évaluer chaque élève



L'évaluation de chaque enfant doit lui permettre de se situer par rapport à ce qui est attendu de lui, suite à ce qui lui a été appris dans sa classe. Elle doit aussi lui permettre de savoir ce qu'il sait bien faire et ce qui doit retenir son attention pour progresser. Elle permet au professeur d'ajuster son accompagnement de chaque élève.



Une évaluation par notes, compétences et appréciations

La note marque un résultat global sur un devoir, au regard d'un attendu de niveau sur différents apprentissages.

La compétence correspond à une attitude, une capacité, une connaissance que l'élève peut utiliser dans différentes disciplines, dans différentes situations d'apprentissage et de vie. Les professeurs évaluent chaque compétence du socle commun par degré d'acquisition.

L'appréciation du professeur commente la dynamique d'apprentissage de l'élève sur le trimestre (progrès, difficultés), l'explique (donne des raisons), et propose des pistes pour toujours mieux apprendre.

La communication de cette évaluation

Le site internet **Skolengo** : modules « cahier de texte » et « évaluation »

2 réunions parents-professeurs : en novembre, puis en février

Les bulletins trimestriels

Par ces modalités d'évaluation, il s'agit de maintenir les élèves dans une dynamique de travail et d'apprentissages scolaires pour les amener à donner le meilleur d'eux-mêmes, tout en conservant un cadre identifié par un niveau d'acquisition attendu chaque année.



Le suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers

Au collège Saint Martin, différents dispositifs sont mis en place pour accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers de la 6^e à la 3^e. Ces dispositifs sont mis en place en étroite collaboration entre l'élève, sa famille, l'équipe pédagogique, le médecin scolaire et les services académiques suivant les besoins.

- **Le PAI** (Projet d'Accueil Individualisé) concerne les élèves atteints de troubles de la santé.
- **Le PPS** (Projet Personnalisé de Scolarisation) s'adresse aux élèves dont le handicap est reconnu par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Il consiste à mettre en place, selon les besoins de l'élève, différents aménagements : aménagements pédagogiques, prise en charge extérieure, accompagnement par une auxiliaire de vie scolaire, attribution de matériel... .
- **Le PAP** (Projet d'Accompagnement Personnalisé) permet à tout élève présentant des difficultés scolaires durables en raison d'un trouble des apprentissages de bénéficier d'aménagements et d'adaptations de nature pédagogique.
- **Le PPRE** (Programme Personnalisé de Réussite Educative) est une prise en charge personnalisée de l'élève autour d'un ou deux objectifs d'apprentissage sur une période définie.

Ces différents dispositifs sont également suivis par M^{me} Alicia CHAIGNEAU, enseignante coordinatrice.

Depuis la rentrée 2019, une enseignante spécialisée accompagne les élèves de 6^{ème} ayant des besoins éducatifs particuliers. Cela permet de remédier aux difficultés rencontrées et/ou d'assurer la différenciation des activités afin de placer l'élève en situation de réussite et d'épanouissement.



Les journées sportives et culturelles

Depuis plusieurs années, deux temps forts sportifs marquent l'année scolaire du Collège Saint Martin.

Le cross du collège, qui a lieu habituellement au mois d'octobre, rassemble environ 400 élèves. Ce cross, permet aux jeunes de se dépasser dans un esprit de convivialité mais aussi de se mesurer aux autres individuellement et collectivement. Les élèves de CM1 et CM2 des écoles du secteur sont aussi présents à cette journée. Cette année, le cross a eu lieu le jeudi 12 octobre 2023 (à voir la vidéo de cet évènement sur le site internet du collège !).

La journée « 12 travaux de Saint Martin » est un évènement où il règne un véritable esprit de convivialité entre les plus jeunes et les plus anciens. En effet, lors de cette journée, tous les élèves du collège sont répartis par équipes homogènes sous la responsabilité d'élèves de 3^{ème} qui ont un rôle de capitaine. Ces différentes équipes s'affrontent dans diverses disciplines (courses, sauts, lancers, palets, quizz culturel...). Cette manifestation se déroule fin juin.

La journée cycle 3 qui regroupe les élèves de CM1 et CM2 du secteur ainsi que tous les élèves de 6^{ème}. Ce temps d'échange a lieu au mois de juin et permet à tous ces jeunes de se rencontrer autour d'ateliers culturels et sportifs par équipe. Les équipes sont chacune constituées d'élèves de CM1, de CM2 et du collège afin qu'ils apprennent à se connaître. Ils ont aussi l'occasion de déjeuner ensemble un pique nique "O déchet".



Les activités du midi

La pause méridienne doit être l'occasion pour chaque enfant d'un vrai temps de repas, de repos, de récréation et de découverte. Considérant ces objectifs, en lien avec la réflexion plus globale de l'organisation de la journée scolaire, l'équipe éducative du collège Saint Martin met en place une pause méridienne allongée de 12h30 à 14h, pour la majorité des élèves. Durant cette pause, différentes activités sont proposées cette année, à tous les élèves, demi-pensionnaires ou externes. Nous voulons par cette proposition, éveiller la curiosité de chaque enfant, varier ses formes d'apprentissage et contribuer sur les différents temps où il est au collège à son épanouissement.

■ **Le CDI**, accessible à partir de 13h15 tous les jours, pour permettre à ceux qui le souhaitent de venir lire ou participer aux activités qui y sont animées par la documentaliste.

■ **Plusieurs ateliers de 13h15 à 13h45 :**

- Atelier **COURSE À PIED** animé par M. JOUSSEAUME,
- Atelier **CRÉATION CINÉMATOGRAPHIQUE** animé par M^{me} MORIN,
- Atelier **LOISIRS CRÉATIFS** animé par M^{me} RAGER,
- Atelier **CHORALE** animé par M^{me} ROY CONTANCIN,
- Atelier **GÉNÉALOGIE** animé par M^{me} CHOPIN,
- Atelier **AIDE AU TRAVAIL PERSO** animé par M^{mes} RAGER et POUSSARD

■ **Un temps d'écoute et de partage** est aussi proposé régulièrement par M. GIRAUD ainsi que par une infirmière, aux élèves qui en ressentent le besoin durant la pause méridienne.

■ **Des défis sportifs** (sports collectifs, défis dans le cadre du téléthon...) sont également animés par M. FAJOUX, occasionnellement dans l'année.

■ **L'aumônerie** enfin, est assurée par le Père Thierry PIET et l'animatrice en pastorale scolaire Mayalen BABIN.



l'équipe éducative



Rang haut :

CÉLINE LACOUR / SÉBASTIEN COCHAIS / SARAH DELION / EMMANUELLE DROGUET / MANON BOUTHIAUX / EMILIEN ROY /
BENOIT GACHIGNARD / ROXANE ROY-CONTANCIN / CHRISTINE POUSSARD / SEVERINE FRERE / ANNE MACÉ

Rang milieu :

CÉDRIC GUIGNARD / THIERRY PIET / ANNIE ROUVREAU / SYLVIE LARGEAU / CAMILLE FOUR / DELPHINE RAGER / ADELIN CHOPIN /
LAËTTIA BAUDOIN / LAËTTIA PONSOT / CORINNE MAINDRON / KATARZYNA MECHINEAU / GARANCE MÂLE / NATHALIE BURGAUD

Rang bas :

VALÉRIE REMAUD / MARION MORIN / NATHALIE RIVIÈRE / VANESSA GIRAUD / FABIEN FAJOUX / FRANÇOIS JOUSSEAUME /
YANN GIRAUD / BRIGITTE TEXIER / LYDIE COUSSOT / MÉLANIE GAIGNEUX / MARY-LOUP FAUCHER / LOÏCK GEFFARD



6^e A

Haut : CHLOÉ GODELAIN / BRIEUC JOLY / CLÉMENTINE REAUD / CÔME DEBELHOIR / MAUREEN MAUBIAN / LUKA GRULOVIC / SOFIA ROUGER / ETHAN DAGUE / PHILIBERT BABIN

Milieu (haut): MILA REYNAUD / MAXENCE GARREAU BALLEREAU / RAYAN PANNETIER / ALICE BRUNEAU / ETHAN PORCHET / THÉO GUERIN / ARTHUR DUARTE / MAXIME DRESSE / SYMON FOUET / CAMILLE FOUR

Milieu (bas) : LOUIS BAUBRY / EMELYNE BOUHIER / NESSA RAVARD / TOM NOURIGEON / EMMA BERNARD / SYLIA ABDOUN

Bas : ADELÂÏDE GARNIER / LORIS FLEURET / LEÏLA GRIMAUD / NOÉMIE BARBIER / JADE BERNARD / LUCAS GRELLIER



6^e B

Haut : JUDY LE TOQUIN / LOU-ANN RHINO / CHLOÉ CHARRIER / LOUP BALAYA-GOURAYA / NOLAN CRESPIY / LANA LAHAYE / CLÉMENCE GARNIER / JULES GUILLARD / MAXIME LACROIX

Milieu (haut) : PAPINIOT / EMMA RIGAUT / MARTIN BUGEAUD / THÉO AYRAULT / MAXINE CHEVRIER / ELEANA FLANDIN THONIEL / CLÉMENT MAILHE / TIMÉO DENIS / EMILIEN ROY

Milieu (bas) : BASTIEN GUERIT / CAMILLE BRILLATZ SAVIN / ANAÏS BIOTEAU / NOAH BANNIER / LORENZO METEAU / JANELLE FAUCHERON

Bas : LEÏLA JAHIEL-LHEUREUX / ROSE DEBORDES / CASSANDRE VILLAVERDE / SOLINE MORIN / SARAH MONTES / ELISA DINIS / LOUISON PHELIPPEAU



6^e C

Haut : ELOÏSE LATASTE / AARON JULÉ /
ARTHUR TESSIER / PAULINE MAILHE /
LOUNA LABARSOUQUE / ANAÏS GOGUET /
ALIZIA GABORIT / CAMILLE EPAGNOUX /
EMY JACQUEREY

Milieu (haut) : CLÉMENT LANGLAIS BOUGARD /
LISON VEZIEN / MARCEL ANGIBAULT /
MATHIS CHAMARE / JULES MOINARD /
MARGAUX HERON / PAUL SORIN /
GABIN POUPEAU / BRIGITTE TEXIER

Milieu (bas) : CAPUCINE PARCELLIER /
MERLIN GOUDEAU PIVETEAU / LÉO BIOTEAU /
MANON JOLLY / CHLOÉ ALRMIE / LALIE PERAUD

Bas : MAXEN FRERE -- DUTEIL /
EMMA BLANCHARD / TIMÉO COIRIER /
THÉO AIN / CHLOÉE LECLERCQ /
JULES BERTHOMÉ / LOUIS ROUGER



5^e A

Haut : LAURA BERLAND / PACO JAN /
LOONA BERULLIER / LÉA GUILLOTEAU-DEBORDE /
ÉLOI JAUNET / ELODIE POUVREAU /
ANDY PROUST / BAPTISTE CHABIRAND /
PAUL POUVREAU

Milieu (haut) : MARION MORIN / RONAN SUIRE /
AXEL BERNIER / ELISE VOISIN /
MAXENS MAUBIAN / NOAH DELAVAL /
INAYA BARREAUD / ZÉLIE PRÉAU / EMMA RAULT /
NATHAN POUVREAU

Milieu (bas) : ROBIN MARRIER / JULIE PLOQUIN /
MILA BIROCHEAU / MANON JARRIAULT /
TOM DÉMART / CLÉMENCE MAHÉ /
LILWEN VAIR

Bas : MAYEUL GARNIER / YANIS ABAYAD /
LOUIS BROCHET / DORIAN CHAUVET



5^e B

Haut : JULES LABARSOUQUE / NOÉMIE MONNET / SASHA CAUDRELIER-LUCAS / JULIA LE MANACH / ELINA HERVÉ / SANNA MONTAGNE / LILLY-ROSE MACEDO SOUSA / THOMAS VEILLET / JADE NEAU

Milieu (haut) : MÉLISSA BREMAUD / LÉA LUCAS / LOUIS TOUZEAU NAULEAU / ANAË NAULEAU / MAXIMILIEN BUSACCA VALLA / CLÉMENT MARCHAL / COLINE THOMAS / KEERYAN BUISSART / SÉBASTIEN COCHAIS

Milieu (bas) : AUGUSTIN GARREAU / SACHA FRIBOLLE / NOÉ GESTRAUD-CHABIRAND / JULES CHAIGNEAU LE RIDANT / BAPTISTE SIMON / MATHÉO BERNARD - - RISTORD / ANGÈLE MARTIN

Bas : MARIUS BROSSARD / SIMON CHAUVEAU / HUGO GOUBAN / THÉO LAURENT / ILANA DA-SILVA / LÉONIE GANNE



5^e C

Haut : ROMANE BONNAMY / ISSA D'HIVERT / CÉLESTE VANDAME / SACHA DUALT / MÉLISSA REDON / CLÉA GOUBAN / NOÉLIE ARMAND / NOÉ BRUNET / EDEN PORTIER

Milieu (haut) : ABBY CHAVIGNAUD ROUX / TOM PERRAUD / ELIOTT GROSSIN / TITOUAN JOURDAN / TÉO MASSEROT / FIRMIN GARREAU / AXEL BIOTEAU / MAËL EMERIT / LOÏSE GARNIER / CHRISTINE POUSSARD

Milieu (bas) : GABRIELLE BLONDEL / INÈS DOS SANTOS / NORINE BLANCHARD / CLÉMENCE BODINEAU / AARON CHAUVIN / MAËL FOURNIER / CLÉMENT BRARD

Bas : LOAN SACRÉ / GRÉGOIRE BOUVET / JULES DUREPAIRE



4^e A

Haut : ZÉLIE SAUTRON / LORETTE AVRIL /
TITOUAN AYRAULT DE HAES /
THOMAS NAUDON / AXIMAND VEZIEN /
LOUIS VALLADE / YLENA LAURENT /
MAËL HERBRETEAU-GARCIA - ENZO JOULAIN

Milieu : NOLAN CHAMARE /
TYFÈNE BAUDRY-LEMAREQUIER /
ERWAN CERCEAU / ANGE DEVEMY /
RÉMI QUILLET / MANON MOREL /
NATHAN PHELIPEAU / CÉLESTIN REAUD /
DELPHINE RAGER

Bas : EMMA CHAUVEAU / TESSIE ROY /
DONATILLE BABIN / CLÉMENCE CHASTANG /
MILAN GOUSSEAU / LIVIO LEFEBVRE /
EULALIE BOIZUMEAU -- BELLOT



4^e B

Haut : ANAÏS RIALLAND LE GAREC /
HANAÉ CARTRON / LINOA FLEURET-BROCHU /
LOUISE HERVOUET / JULES TIXIER LIECHTY /
MARTIN MORELLI / DORIAN JOULAIN /
EVE HILAIRET

Milieu : ERWAN MAHAUD / LANA CALDERON /
ZOÉ GIRARD BERGERON / INAYA MONTAGNE /
ESPÉRANCE FABIEN / NATHAN GOUIN /
NOLANN SOULARD / YANN GIRAUD

Bas : LÉNA BARBEAU / LOU JOURDAN /
MELISSA GUERIN / KLARA LAVAU /
IRIS GILBERT / ISOLINE GIRARD



4^e C

Haut : PIERRE CHAIGNEAU / OLGA TOUAORO /
 MATHIS AIN / CAPUCINE GOUIN /
 ANAÏS COUSSOT / LOUANE DUBOUCHET /
 JULES LEJAY / HUGO GRELLIER

Milieu : LILA ARNAUD / PIERRE DECOTIGNIE /
 LEVON GHUKASYAN / RAPHAËL BROCHET /
 ALANN MORIN / LILLY TRAVEL / JUSTINE DUARTE /
 LOUIS-KAREL COLLAERT / ANGÉLINE GABORIT /
 MAXIME VEILLET / SARAH DELION

Bas : ELOUAN CHARGY / LUCAS PAULY /
 LÉNA MOULIN / ANAÏS MARTIN /
 CAMILLE GAUFRETEAU-MORIN /
 LYHAM CAQUINEAU / LOUIS MACOUIN



3^e A

Haut : LARA CIOCAN / LEYNA BRUNETIÈRE /
 NOLA DENIS / BASTIEN JAUNET /
 JULES MAURICE / PABLO MONTES /
 ERWAN MENANTEAU / ELOUAN BAUDOIN-
 CLEMENT / MARIE NEVEU-PIERRE

Milieu (haut) : BENOIT GACHIGNARD /
 NOÉ MIGEON SUIRE / TOM LINIER /
 MAHDI D'HIVERT / MARGAUX BUSACCA
 VALLA / ANAÏS ALEM / CLARA EPAGNOUX /
 NATHALIE RIVIERE / MAËLYS BALLAND

Milieu (bas) : ROMANE PAULIAC /
 MANON BIROCHEAU / ANDRÉA MORIN /
 ILAN LE ROY / CHLOÉ SABOURIN /
 MANON FRERE-DUTEIL / JADE BANNIER

Bas : MATHYS DAGBERT / LALIE ROY /
 EVA VRIGNAUD / MARTIN LARDIÈRE



3^e B

Haut : JAYANNE BOISGARD MOQUET /
MAËL GALLIEN / ELODIE MOREAU /
MAËLYS JOLLY / ROMANE NOREL /
MYA MASSE-CHABLE / ALYSON BREMAND /
ELSA GESTRAUD-CHABIRAND / ENOLA BAZANTE

Milieu : YASIN KARAKAS / ANTOINE COTTIER /
ANTOINE BROCHET / LOUIS MAILHE /
LILY-ROSE ROBIN / LUCAS BERNIER /
ZOÉ NERRIERE-FAUCHER / ANTOINE EVRARD /
LOUIS PRIVÉ / YAËL NIGLAUT / [GARANCE MÂLE](#)

Bas : JULES BLANCHARD /
ROMANE GARREAU / LOUISE AUTET /
LÉA MASSE / LOU ANH GAUFRETEAU /
PAUL CHABIRAND / RAPHAËL EMERIAU



3^e C

Haut : PACO ORTÉGA /
CHRISTOPHE CATHELINÉAU /
ANTOINE CEFFA / GABIN RÉGIS /
MÉLISSA LORIOUX / MANON BERTRAND / WIL-
LIAM RIDEAU / GABIN COCHAI /
MAXENCE AIME

Milieu haut : [LOÏCK GEFFARD](#) / ANAÉ LATASTE /
MAYLÏS MOREAU / AMBRE GUERIT /
MAËL GUILLEMET / CAMILLE FERRARD /
EMILIE GUILLOTEAU-DEBORDE /
CYBÈLE GACHIGNARD / LILOU SEVETTE /
ANAKYN VEILLET / [ADELINE CHOPIN](#)

Bas : MARGAUX BERTHELOT-GARCIA /
MANON DURAND / ZOÉ BARANGER /
ZÉLIE REYNAUD / ELINE SABOURAUD /
KALY MAINDRON / ISALINE GARDOT /
THÉO MASSE / TIMÉO FROMENTIN



Le Collège Saint Martin de Benet remercie l'ensemble des annonceurs qui, par leurs encarts publicitaires, ont participé à l'élaboration de ce support.

Une envie de gourmandises ?



Number cake
Pièce montée
Layer Cake
pour vos **mariages, anniversaires ou baptême.**




Pâtisseries réalisées sur place

MAISON NOVATI
1 bis rue de la Combe - 85490 BENET - 02 51 87 33 64
OUVERT du Lundi au Samedi 7h - 19h30 • Dimanche 7h - 13h • Fermé le mercredi

L'Echoppe du Marais

Cave du Mazeau et de Coulon

Vins - Bières - Spiritueux
Produits régionaux - Biscuiterie




4 pl. des Peupliers - 85420 LE MAZEAU | 6 pl. de l'Église - 79510 LE COULON
02 51 52 91 83 | **05 49 35 84 19**
contact@eshopdumarais.com | L'Echoppe du Marais Cave du Mazeau et de Coulon



ÉDITIONS OFFSET 5 NANTES

IMPRIMEUR CRÉATEUR
02 40 26 59 56
www.offset5.com



TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

**TERRASSEMENTS
ASSAINISSEMENT
VRD - ENROBÉS
DÉMOLITION
LOCATION MATÉRIELS
ET CAMION**

IRLEAU 79270 LE VANNEAU • 05 49 35 00 69

sarl
Brosset

cloisons sèches
isolation - plâtrerie



ZA Landes Blanches - 85 Fougeré
02 51 05 78 26
secretariat@sarlbrosset.fr



France - Europe

Cars Grand Tourisme

■ Toilettes ■ Vidéo ■ Climatisation

Tél. **02 51 51 43 52**

20, rue René Couzinet • BP 40166 contact@voyages-soulard.com
85203 FONTENAY LE COMTE Cedex site : www.voyages-soulard.com

alyatis
Propulseur d'innovations



Conseil, Solutions et Services | Informatique et Télécoms

ZAE Les Champs Francs - 85490 BENET ☎ 02 52 32 85 00
www.alyatis.fr

Partenaire Collège Numérique à Saint-Martin



■ MENUISERIES ■ CHARPENTES
■ CLOISONS SÈCHES ■ POSE OUVERTURES
■ VOLETS ■ STORES

sarl Chollet Sébastien



22 Z.A. Les Champs Francs - 85490 BENET • Port. 06 79 54 20 05
Fax 02 51 51 58 05 • menuiserie.benet@gmail.com



**JARDINS
D'AUTISES**

CRÉATION ET ENTRETIEN

8 ROUTE DE L'AUBIGNY Tél. 02 51 87 23 48
85420 MAILLEZAIS www.jardins-autises.com

Livraison et installation à DOMICILE

**LANGLAIS
YANN**

- Ceinture lombaire
- Fauteuil roulant
- Lit médicalisé
- Bas de contention

MATÉRIEL MÉDICAL
Vente & Location

9 route de Niort • 79510 COULON • Tél. 05 49 35 90 73

**BOULANGERIE & PÂTISSERIE
CAQUINEAU**



32 RUE DE LA COMBE - 85490 BENET
Tél. boutique 02 51 00 96 19
caquineau.veronique@wanadoo.fr
www.boulangerie-patisserie-caquineau.fr

Ouvert du lundi au samedi
7h à 19h30
le dimanche de 7h à 13h
fermé le jeudi

SCES

SAMUEL CASSERON ENERGIES ET SERVICES

Impasse des Sarments - ZA Le Fief Roland - 85700 POUZAUGES
02 51 91 81 03

**Intermarché
SUPER**

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

2 RUE DE LA GARE - BENET

☎ 02 51 87 31 89

intermarche.benet@orange.fr

SERVICE DRIVE 24/24

**HORAIRES
D'OUVERTURE**
du lundi au samedi
9h - 19h30
le dimanche
9h - 12h15

**SARL
Vequaud
Bernard**

**L'ARTISAN
PEINTRE**

Ravalement de façade
Tous travaux de peinture
et décoration
Intérieur & extérieur



ZA 85370 NALLIERS 02 51 30 90 75